

pendre le montant annuel des revenus des vues diverses des partis politiques. — elle détruira la libre disposition du capital.

“ 20. Une grande partie de la propriété en question a été léguée à la Propagande par le cardinal York, principalement pour l'avantage des catholiques de l'Ecosse.

“ 30. Dans ces circonstances, les évêques n'hésitent pas à prier respectueusement Votre Seigneurie de prendre telle mesure qui puisse engager le gouvernement italien à ne pas mettre à exécution une décision aussi opposée à la liberté du Saint-Siège, au progrès de la civilisation, et si préjudiciable pour un grand nombre de sujets britanniques et plus spécialement pour ceux confiés à la garde des évêques soussignés.”

Après avoir reproduit ces protestations si élevées et si irréfutables, nous devons signaler la rumeur rapportée par la *Voce della Verità*, d'après laquelle les ministres italiens se seraient occupés en conseil de la procédure à suivre pour l'exécution de l'arrêt de la Cour de cassation, et des observations faites à ce sujet par les gouvernements étrangers.

Si ces observations n'ont pas obtenu de résultats, c'est qu'elles n'ont pas été faites avec la fermeté nécessaire. Des gouvernements qui ont protesté, seul le gouvernement américain a voulu clairement, ouvertement, sans mystère protéger les intérêts de ses nationaux compromis par l'acte inique italien, et a su opposer un veto formel à cette spoliation, aussi le gouvernement américain a-t-il obtenu gain de cause.

Quelle leçon donnée aux monarchies catholiques par la grande république protestante de l'Amérique !

UN VENDEËN AMÉRICAIN

Toutes les fois, dit le *Monde* de Paris, qu'un Canadien paraît dans une réunion de Français, il y est accueilli avec une vive et tendre sympathie.

Ce n'est pas un étranger, c'est un compatriote, un parent, un frère qui revient, au retour d'un long voyage, s'asseoir au foyer de la famille.

Mais quand ce Canadien est un homme éminent et qu'il prend la parole pour rappeler les liens d'étroite amitié qui unissent la “ Nouvelle-France ” à la vieille France, alors il y a de l'émotion.

Aussi comprenons-nous l'enthousiasme ou le recueillement attendri avec lesquels les catholiques de la Vendée, réunis à la La Roche-sur-Yon, sous la présidence de M. de la Bassetière viennois d'écouter M. le juge Routhier, le digne envoyé du Canada parmi nous.

En esquisant à grands traits l'histoire de son pays, l'orateur